

## SEANCE DU 29 AVRIL 2021

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame DESVIGNES Angélique, Maire.

**Présents :** Mme DESVIGNES Angélique, Mme PAIN Francine, M LANDRY Laurent, M GIROUARD Germain, M BARANGER Florent, , M TURPAULT Bernard, M DROMARD Michel, M REIGNIER Rémy, M BIGOT Pierre, M LECOINTRE Christian

**Absent excusé:** M AUGERON Grégoire

**Secrétaire de séance :** M DROMARD Michel

DATE DE CONVOCATION : le 23 avril 2021

COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 18/05/2021

Madame Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, M DROMARD Michel, est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

### 1- Approbation du compte rendu du 1 avril 2021

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 1 avril est adopté sans observation à l'unanimité des membres présents.

### 2- DECISION MODIFICATIVE – Frais d'études Aménagement du Bourg

Madame le Maire propose aux membres présents qu'il est nécessaire de réajuster certains postes budgétaires sur l'exercice 2021 pour tenir compte de certaines modifications intervenues depuis le vote du budget primitif 2021.

Elle propose d'approuver les écritures suivantes :

N° et Intitulé de l'opération et article Budgétaire	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits
2031 – Frais d'étude	13920	
21752 – Aménagement du Bourg		13920
<b>TOTAL</b>	<b>13920</b>	<b>13920</b>

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification.

### 3- AVIS ENQUETE PUBLIQUE – Projet Éolien de Champs Bonnet

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une Enquête Publique a lieu du 20 avril au 21 mai 2021 sur la commune de MARTAIZÉ.

Un dossier avec clé USB, comme indiqué lors de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021, était consultable par les conseillers et disponible en Mairie.

Cette enquête concerne une demande d'autorisation déposée par la Société MARTAIZÉ ÉNERGIE DE Martaizé relative au projet d'exploitation de 2 parcs éoliens comportant 4 éoliennes chacun, ainsi que 4 postes de livraison.

Dès l'ouverture de cette enquête, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur l'autorisation d'exploiter d'un parc «éolien et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête, soit avant le 5 juin 2021.

Il est procédé à un vote à bulletin secret :

Avis favorable ou défavorable au projet d'exploitation d'un parc éolien sur la Commune de Martaizé.

- ✚ Votants : 09
- ✚ Pour : 01
- ✚ Contre : 05
- ✚ Abst : 02
- ✚ Blanc : 01

Compte tenu des résultats dudit vote, les membres du Conseil Municipal :

- Émettent un avis défavorable sur demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la Commune de Martaizé présentée par la Société MARTAIZÉ ÉNERGIE 14280 SAINT CONTEST,
- Chargent Madame le Maire d'effectuer les démarches nécessaires se rapportant à cette décision auprès de la Préfecture de la Vienne qui a sollicité l'avis du Conseil Municipal.

#### **4 – Aménagement du Bourg**

Madame le Maire explique que suite aux modifications effectuées avec la commission communale voirie, le technicien d'Area et le technicien de la DDT, les appels d'offre vont être lancés dans le mois de mai 2021 pour l'aménagement sécurisé du bourg.

De plus, les appels d'offre doivent être lancés rapidement car l'échéance des approbations de subventions accordées arrive à échéance en septembre 2021.

Dès réception des plans en mairie, Madame le Maire en informera la population sous forme de bulletin individuel.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications déjà présentées en réunion de travail.

#### **5- Élections Départementales et Régionales du 20 et 27 Juin 2021**

Madame le Maire informe que les commissions de contrôle devront se réunir entre le jeudi 27 et le dimanche 30 mai 2021.

Madame le Maire explique que les élections départementales et Régionales se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

L'achat d'un kit « bureau de vote » comprenant des parois de protection en PVC a été effectuées comme demandé par la préfecture, à la société STORE PERFOM INDUSTRIE de Châtellerault pour un total de 180€ TTC. Elles seront remboursées en totalité.

Le lieu du vote sera délocalisé à la salle des fêtes « Gilles Baudron » et sera composé des deux bureaux de vote.

#### **7- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

##### **– Permanence ENERTRAG**

ENERTRAG effectuera une permanence publique les 11 juin et 12 juin 2021 à la salle des fêtes « Gilles Baudron ». Ils distribueront des tracts avec les horaires de permanence aux habitants prochainement.

La séance est levée à 21 heures 24.

Vu pour être affiché le 18/05/2021, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Secrétaire,

Le Maire,